

Au deuxième trimestre 2013, l'éclaircie nationale ne profite pas encore à la région

En France, l'activité économique rebondit fortement au deuxième trimestre 2013 avec une croissance du Produit Intérieur Brut de + 0,5 % après deux trimestres de baisse. Toutefois, du fait de la faible activité passée, l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles recule de nouveau (- 0,2 %) et le chômage progresse de 0,1 point pour s'établir à 10,5 % de la population active.

Le Languedoc-Roussillon ne semble pas tirer encore profit de cette éclaircie nationale avec un décrochage des indicateurs régionaux, en particulier ceux de l'emploi et du chômage. Les secteurs marchands non agricoles perdent plus de 3 000 salariés (- 0,6 %), notamment dans le commerce et la construction. L'emploi décroît dans l'industrie en dépit d'une bonne tenue de l'activité dans les industries agro-alimentaires et la chimie. Les services marchands, premier moteur de l'emploi, peinent aussi à tirer leur épingle du jeu ce trimestre. Conjuguées avec l'augmentation de la population active, liée à la croissance démographique, ces pertes d'emplois ont pour conséquence une aggravation du taux de chômage qui atteint désormais 14,8 % de la population active (+ 0,3 point par rapport au trimestre précédent).

Isabelle DIOUM, Nicolas MILLET, Stéphane DURAND, Insee Languedoc-Roussillon

Le contexte international : Rebond de l'activité mondiale

Au deuxième trimestre 2013, l'activité a surpris par son dynamisme dans les pays avancés¹ (+ 0,6 % après + 0,3 %). Elle a notamment accéléré aux États-Unis (+ 0,6 % après + 0,3 %) et au Royaume-Uni (+ 0,7 % après + 0,4 %) et a progressé vigoureusement au Japon. A contrario, la croissance s'est tassée au deuxième trimestre dans les économies émergentes².

La zone euro a renoué comme attendu avec la croissance (+ 0,3 %), après six trimestres de récession, avec une nette accélération de l'activité en Allemagne (+ 0,7 %) et en France (+ 0,5 %). L'ensemble des postes de demande, à l'exception des stocks, ont participé à ce mouvement. En particulier, l'investissement a progressé légèrement, mettant fin à huit trimestres de baisse.

Dans les économies avancées, l'amélioration cet été du climat des affaires laisse à penser que l'embellie va se poursuivre d'ici la fin de l'année.

L'activité dans la zone euro devrait continuer de croître au second semestre (+ 0,1 % au troisième trimestre puis + 0,3 % au quatrième), stimulée par le faible niveau de l'inflation, une modération de la consolidation budgétaire et le redressement de l'investissement après un ajustement très marqué.

¹ Liste des économies avancées (source FMI) : Australie, Canada, Corée du sud, Danemark, États-Unis, zone Euro, Hong Kong, Islande, Israël, Japon, Norvège, Nouvelle Zélande, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, province chinoise de Taiwan et République tchèque, Saint-Marin.

² Economies émergentes : Le groupe des économies émergentes et en développement (153 pays) rassemble tous les pays qui ne sont pas des économies avancées.

Le contexte national : L'éclaircie se confirme en France

L'activité a fortement rebondi en France au deuxième trimestre 2013 (+ 0,5 % après - 0,1 %), notamment grâce à une industrie manufacturière en nette accélération (+ 2,0 % après + 0,2 %). De plus, les températures d'avril et mai, inférieures aux normales saisonnières, ont maintenu à un niveau élevé les dépenses de chauffage des ménages, si bien que la production d'énergie a accéléré au deuxième trimestre (+ 2,0 % après + 0,7 %). En revanche, l'activité dans la construction a continué de se contracter (- 0,7 % après - 0,8 %), tant dans l'entretien du logement que dans les nouveaux bâtiments.

Depuis cet été, le climat des affaires s'améliore nettement dans l'ensemble des secteurs. Le PIB progresserait de + 0,2 % en 2013, avec une nette accélération sur l'année portée par le rebond de la production manufacturière.

L'emploi total progresserait au second semestre, du fait de l'augmentation des emplois aidés dans le secteur non marchand. Le taux de chômage s'établirait à 11 % fin 2013.

Le pouvoir d'achat des ménages progresserait à nouveau en 2013 (+ 0,5 % après - 0,9 % en 2012). En effet, les prélèvements effectifs ralentiraient nettement et la baisse de l'inflation ne se transmettrait qu'en partie aux salaires.

Synthèse régionale

L'éclaircie confirmée au deuxième trimestre pour la France ne semble pas profiter au Languedoc-Roussillon. Les indicateurs régionaux décrochent du niveau national, notamment pour l'emploi et le chômage. La perte d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles atteint - 0,6 % dans la région contre - 0,2 % pour la France. De même, le taux de chômage croît de + 0,3 point contre + 0,1 point au niveau national, accentuant un écart déjà important.

Après une pause au premier trimestre 2013, l'économie régionale perd à nouveau des emplois au deuxième. En effet, le nombre d'emplois chute sensiblement dans la région avec la suppression de 3 000 postes de salariés ce trimestre. Ces trois derniers mois, c'est le secteur du commerce qui est le plus affecté avec la perte de 1 150 salariés. Après un léger rebond au 1^{er} trimestre, la baisse des effectifs salariés dans ce secteur, entamée depuis mi-2011, s'accroît fortement. Avec - 1 %, elle est deux fois plus forte que pour la France métropolitaine. Ce déclin pourrait être la conséquence de la baisse de la consommation finale des ménages mais peut-être aussi par la montée des nouvelles formes d'achats (e-commerce, courses en ligne, circuits-courts) qui augmentent leur part de marché. Par ailleurs, le secteur du commerce est aussi affecté par la baisse des immatriculations de voitures particulières neuves (- 11 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2012).

Le secteur de la construction continue à subir une contraction de son effectif salarié avec la disparition de 1 000 emplois ce trimestre, dont - 200 intérimaires. Pourtant, dans le bâtiment, l'activité enregistre une légère amélioration avec la progression dans la construction de logements sociaux. Bien qu'en légère augmentation, les mises en chantiers demeurent cependant à un niveau bas et les autorisations de construire diminuent, en particulier pour les logements individuels. La bonne activité des ventes ce trimestre seraient plus le fait d'un écoulement des stocks que de nouveaux logements. Dans les travaux publics, les entrepreneurs sont un peu plus optimistes avec une hausse constatée des carnets de commandes et des perspectives à moyen terme avec les grands chantiers (ligne LGV, doublement de l'A9,...) qui devraient aussi profiter aux entreprises locales. Cependant, le niveau d'utilisation des capacités de production reste bas, ne garantissant pas de forts effets sur l'emploi dans le futur.

Après une stabilisation au premier trimestre, l'emploi salarié dans l'industrie baisse à nouveau avec la perte de 800 postes ce trimestre, dont - 300 intérimaires. L'activité semble à la hausse dans les industries agro-alimentaires et la chimie grâce aux exportations mais ne permet pas le maintien de l'emploi pour l'ensemble du secteur, d'autant plus que la situation est plus mitigée dans les autres secteurs industriels.

Même les services marchands, premier moteur de l'emploi, ont du mal à tirer leur épingle du jeu ce trimestre. En effet, si ce secteur a gagné 250 salariés supplémentaires en contrats à durée déterminée ou indéterminée, il a perdu 350 intérimaires. Les services à la personne (+ 600 postes) et le soutien aux entreprises (+ 300 postes) se distinguent avec des créations d'emploi hors intérim. En revanche, l'emploi salarié recule dans tous les autres sous-secteurs et de façon marquée dans l'hébergement-restauration (- 300 postes). La fréquentation touristique durant ce trimestre a pourtant été assez bonne avec une progression de + 10 %

dans les campings par rapport à mai-juin 2012 qui a plus que compensé la légère baisse du nombre de nuitées dans les hôtels et autres hébergements collectifs. Mais les professionnels ont sans doute été plus prudents que les années passées dans l'anticipation des embauches de saisonniers à cause, notamment, de conditions météorologiques guère favorables. La baisse de l'emploi salarié dans l'hôtellerie-restauration peut également refléter une moindre consommation de la part de la population résidente.

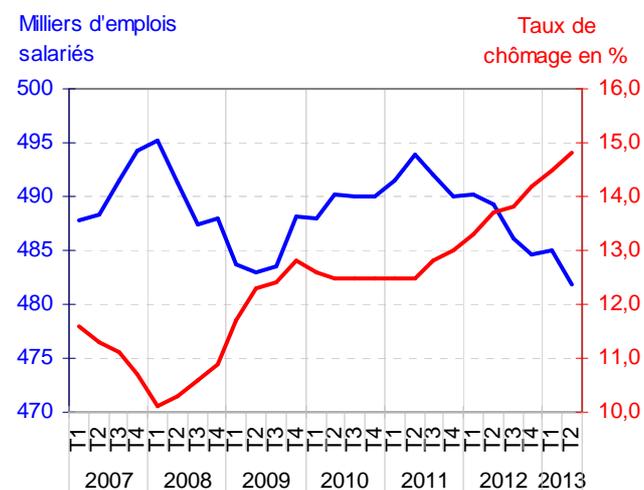
Conjuguées avec l'augmentation de la population active en lien avec la croissance démographique, les pertes d'emploi dans le secteur concurrentiel ont eu pour conséquence une élévation du taux de chômage qui atteint 14,8 % de la population active ce trimestre, soit 4,3 points de plus que le niveau national. En un an, le taux de chômage a augmenté de + 1,1 point. Il s'agit de la plus forte dégradation annuelle des régions métropolitaines avec Champagne-Ardenne.

Fin juin, le nombre d'inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B ou C atteint 255 000 demandeurs d'emploi. Parmi eux, les inscrits depuis plus d'un an franchissent la barre des 100 000 fin mai 2013. Le chômage de longue durée affecte plus de 4 demandeurs d'emploi sur 10. Cette proportion rejoint désormais le niveau national alors qu'elle était plus faible précédemment.

Des chômeurs peuvent être amenés à créer une entreprise, souvent individuelle, pour assurer leur propre emploi : 40 % des créateurs d'entreprises sont ainsi d'anciens demandeurs d'emploi. Aussi, avec un taux de chômage en progression depuis huit trimestres consécutifs, il n'est pas étonnant que le nombre de créations d'entreprises individuelles augmente à nouveau ce trimestre (+ 1,2 %). Les créations sous statut d'auto-entrepreneur marquent le pas (- 8 %) alors que les autres progressent fortement (+ 35 %). Les créations d'entreprises s'accroissent dans le secteur de l'enseignement-santé-action-sociale et, dans une moindre mesure, dans le commerce alors qu'elles baissent fortement dans les activités immobilières et l'information-communication.

En contrepartie, les défaillances d'entreprises se maintiennent à des niveaux proches de 2009, au plus fort de la crise. Elles touchent, en particulier, le secteur de la construction et de l'hébergement-restauration.

Emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles en Languedoc-Roussillon et taux de chômage régional



Source : Insee, estimations d'emploi et taux de chômage localisés.

Note détaillée

Sommaire

Emploi salarié	4
<i>Nouveau recul de l'emploi salarié après la pause du début d'année</i>	4
<i>La forte baisse de l'emploi intérimaire se poursuit</i>	4
<i>Seul l'emploi dans les services marchands hors intérim résiste ce trimestre</i>	4
<i>Forte baisse de l'emploi dans le commerce et la construction</i>	5
<i>Le léger rebond de l'emploi dans l'industrie ne se confirme pas</i>	5
Le marché du travail	5
<i>Le taux de chômage atteint 14,8 % de la population active</i>	5
<i>Forte dégradation dans tous les départements</i>	6
<i>Nouvelle hausse des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi fin juin 2013</i>	6
<i>La barre des 100 000 chômeurs de longue durée est franchie</i>	6
<i>Baisse sensible des offres d'emploi au deuxième trimestre 2013</i>	7
Activité économique	7
<i>Faiblesse des carnets de commande dans le bâtiment et les travaux publics</i>	7
<i>Les mises en vente se stabilisent et les ventes progressent</i>	7
<i>Logements neufs : légère amélioration de l'activité</i>	8
<i>Le secteur des services marchands pâtit de la faiblesse de la demande</i>	8
<i>La fréquentation touristique se tasse dans les hôtels et les autres hébergements collectifs mais progresse dans les campings</i>	8
<i>Le commerce de gros se maintient grâce à l'agro-alimentaire et aux produits chimiques</i>	9
<i>Les ventes de véhicules particuliers neufs plongent encore</i>	9
<i>La production industrielle est soutenue par l'agro-alimentaire et la reconstitution des stocks</i>	9
Échanges extérieurs	9
<i>Des exportations portées par l'agriculture et les industries agro-alimentaires</i>	9
Financement de l'économie	10
<i>La conjoncture continue de peser sur l'encours de crédit</i>	10
<i>Dépôts bancaires : fléchissement des dépôts sur les comptes, une épargne de précaution toujours élevée</i>	10
Démographie des entreprises	11
<i>Les créations d'entreprises individuelles hors auto-entrepreneur en forte hausse</i>	11
<i>Les défaillances d'entreprises se maintiennent à des niveaux élevés</i>	11
Pour comprendre ces résultats	12

Emploi salarié

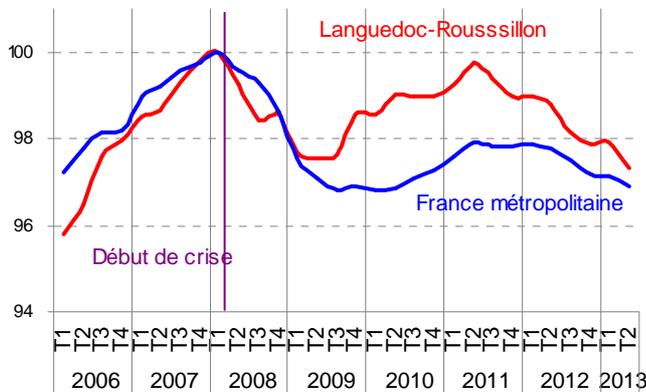
Nouveau recul de l'emploi salarié après la pause du début d'année

Au niveau national, l'emploi dans les secteurs marchands diminue : au deuxième trimestre 2013 la baisse est de - 34 600 postes, après - 4 700 le trimestre précédent. Hors intérim, le recul de l'emploi marchand s'accroît ce trimestre (- 30 300 postes contre - 15 000 au premier trimestre).

En Languedoc-Roussillon, l'emploi salarié dans les secteurs marchands hors agriculture, administration publique, santé, action sociale et particuliers employeurs recule de - 3 100 postes, soit - 0,6 % par rapport au trimestre précédent. Hors intérim, les pertes d'emplois salariés atteignent - 2 200 postes, soit - 0,5 %. La pause constatée au trimestre précédent sur le front de l'emploi (+ 300 postes, soit + 0,1 %) ne se confirme pas.

Évolution de l'emploi salarié marchand

unité : données cvs indice base 100 au 1er trimestre 2008



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, Estimations d'emploi

Évolution de l'emploi salarié marchand (en %)

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine	
	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Industrie	-0,7	-1,4	-0,6	-1,5
Construction	-1,5	-4,5	-0,5	-2,1
Commerce	-1,0	-1,2	-0,4	-1,0
Services marchands hors intérim	+0,1	-0,5	+0,1	+0,1
Intérim	-6,3	-9,4	-0,8	-5,0
Ensemble	-0,6	-1,5	-0,2	-0,9

Données corrigées des variations saisonnières en fin de trimestre

Champ : emploi en fin de trimestre hors agriculture, emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociales) et activité des ménages en tant qu'employeur.

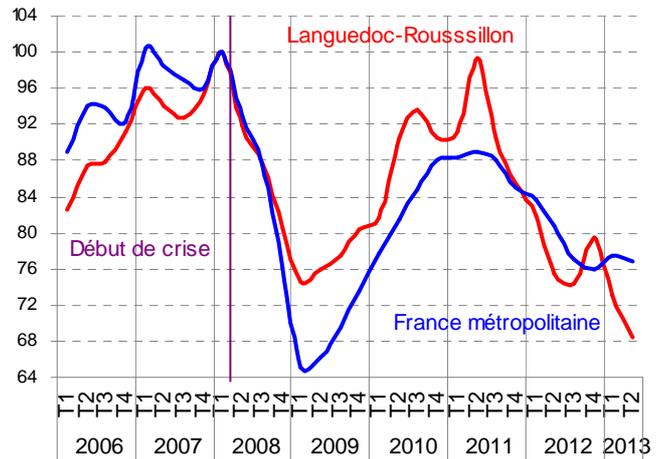
Source : Insee, estimation d'emploi

La forte baisse de l'emploi intérimaire se poursuit

Fin juin 2013, le Languedoc-Roussillon compte 12 700 intérimaires, soit une diminution de - 850 postes par rapport au trimestre précédent (- 6,3 %). Cette baisse fait suite au recul de l'intérim amorcé au premier trimestre (- 8,0 %). Ce mouvement de recul de l'intérim est nettement plus fort que celui constaté au niveau national où les effectifs intérimaires baissent légèrement ce trimestre (- 4 300 postes, soit - 0,8 %).

Évolution de l'emploi intérimaire

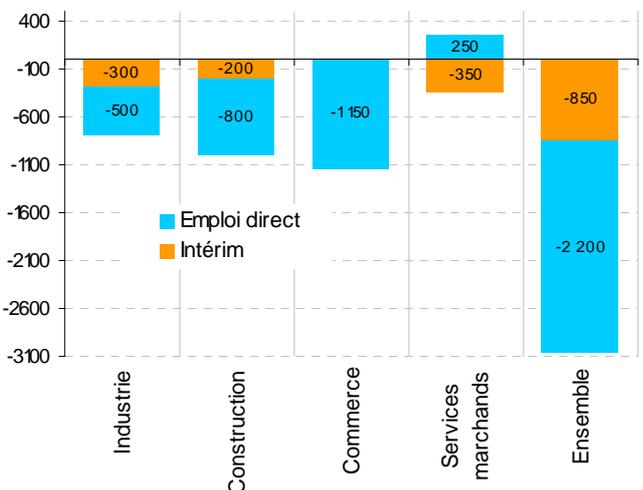
unité : données cvs indice base 100 au 1er trimestre 2008



Source : Insee, Estimations d'emploi

Variation trimestrielle de l'emploi salarié par grand secteur d'activité en Languedoc-Roussillon

Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Source : Insee, Estimations d'emploi - Direccte Languedoc-Roussillon

Seul l'emploi dans les services marchands hors intérim résiste ce trimestre

La seule éclaircie du trimestre provient du secteur des services marchands hors intérim avec une création nette de + 230 emplois salariés (+ 0,1 % hors intérim). Cette hausse de l'emploi résulte d'une progression dans les secteurs des autres services aux ménages (+ 650 postes, soit + 2,0 % hors intérim), ainsi que dans les activités de services orientées vers le soutien aux entreprises (+ 300 postes, soit + 0,4 % hors intérim).

En revanche, l'emploi salarié recule dans les autres secteurs d'activité des services marchands. La baisse est plus marquée dans le secteur « hébergement-restauration » (- 300 postes, soit - 0,7 % hors intérim). Les professionnels ont sans doute été prudents dans leurs prévisions de fréquentation touristique durant la saison estivale, et n'ont donc pas anticipé les embauches comme les années précédentes. Les mauvaises conditions météorologiques plutôt fraîches pour un début d'été ont pu également retarder l'embauche des saisonniers.

L'emploi salarié hors intérim se réduit également dans les secteurs « transports et entreposage », « information et communication », « activités financières et d'assurance », et dans les « activités immobilières ».

Forte baisse de l'emploi dans le commerce et la construction

Au deuxième trimestre 2013, l'emploi hors intérim dans le commerce se réduit fortement (- 1 150 postes, soit - 1,0 %). Depuis un an, près de 1 500 emplois ont été perdus dans ce secteur.

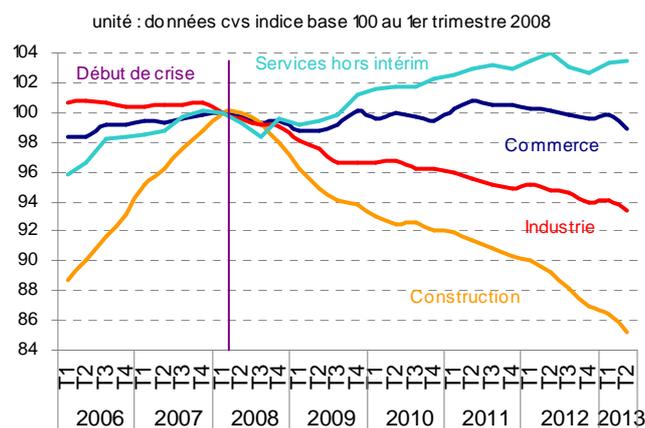
Les destructions d'emploi salarié hors intérim se poursuivent dans la construction (- 800 postes, soit - 1,5 %). Depuis un an dans la région, près de 2 500 emplois ont disparu. L'emploi intérimaire, largement utilisé dans le secteur de la construction est également fragilisé ce trimestre. Le taux de recours à l'intérim¹ diminue de - 0,2 point pour s'établir à 8,1 %. Au deuxième trimestre 2013, l'emploi intérimaire recule de - 200 postes, soit - 4,1 %. Au final, si on intègre la main d'œuvre intérimaire, l'emploi salarié dans le secteur de la construction recule de près de - 1 000 postes au deuxième trimestre 2013 (- 1,7 %). L'emploi dans la construction continue à souffrir devant le niveau encore faible des mises en chantier, et en attendant les premiers effets des gros chantiers (ligne LGV, doublement de l'A9...).

Le léger rebond de l'emploi dans l'industrie ne se confirme pas

Fin juin 2013, l'emploi salarié dans l'industrie baisse de - 0,7 % (- 500 postes) au deuxième trimestre, ne confirmant pas le léger rebond constaté au trimestre précédent. Sur un an, l'industrie a perdu 1 000 postes (soit - 1,1 %).

Les pertes d'emplois trimestrielles sont importantes dans les « activités des industries agro-alimentaires » et dans le secteur « fabrication d'autres produits industriels » dans lesquels on retrouve notamment l'industrie chimique et pharmaceutique. Deuxième secteur utilisateur de main d'œuvre intérimaire, le taux de recours à l'intérim se réduit également ce trimestre de - 0,4 point pour s'établir à 5,1 %. En ajoutant les intérimaires, l'emploi salarié dans l'industrie diminue de - 1,1 %, soit - 800 postes ce trimestre.

Évolution de l'emploi salarié marchand hors intérim par secteur en Languedoc-Roussillon



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, Estimation d'emploi

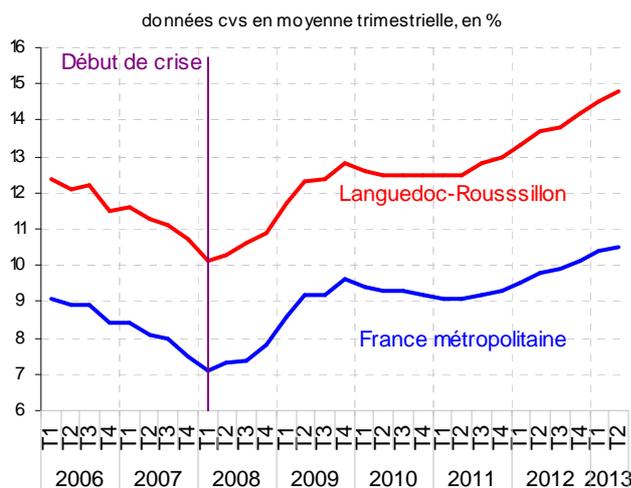
Le marché du travail

Le taux de chômage atteint 14,8 % de la population active

En France métropolitaine, en moyenne sur le deuxième trimestre 2013, le taux de chômage au sens du BIT, s'élève à 10,5 % de la population active. Il est en hausse de 0,1 point par rapport au premier trimestre 2013. Sur un an, la hausse est de 0,7 point.

Le taux de chômage en Languedoc-Roussillon atteint désormais 14,8 % de la population active, après une nouvelle hausse de + 0,3 point au deuxième trimestre 2013. Le taux de chômage régional a augmenté de + 1,1 point en un an. Il s'agit de la plus forte dégradation annuelle de l'ensemble des régions de France métropolitaine, avec Champagne-Ardenne.

Taux de chômage



Source : Insee, taux de chômage au sens BIT et taux de chômage localisé

¹ Le taux de recours est le rapport du nombre d'intérimaires/emploi salarié total.

Forte dégradation dans tous les départements

Au deuxième trimestre 2013, le chômage augmente dans tous les départements de la région. Les Pyrénées-Orientales présentent toujours le taux de chômage le plus élevé des départements de France métropolitaine avec 15,7 % de la population active, en hausse de + 0,3 point depuis fin mars 2013. Dans l'Aude et le Gard, le taux de chômage augmente aussi de 0,3 point pour s'établir respectivement à 14,8% et à 14,5 %. La hausse est de + 0,2 point dans l'Hérault, où désormais 15,2 % de la population active est au chômage. Enfin, en Lozère, le taux de chômage augmente de + 0,4 point pour s'établir à 6,7 % de la population active.

Évolution du taux de chômage

	Taux de chômage en %			Variation (en point de %)	
	au 2e trim. 2012	au 1er trim. 2013	au 2e trim. 2013 (p)*	Trimestrielle	Annuelle
Aude	13,5	14,5	14,8	0,3	1,3
Gard	13,2	14,2	14,5	0,3	1,3
Hérault	14,2	15,0	15,2	0,2	1,0
Lozère	6,0	6,3	6,7	0,4	0,7
Pyrénées-Orientales	14,5	15,4	15,7	0,3	1,2
Languedoc-Roussillon	13,7	14,5	14,8	0,3	1,1
France métropolitaine	9,8	10,4	10,5	0,1	0,7

* (p) = provisoire

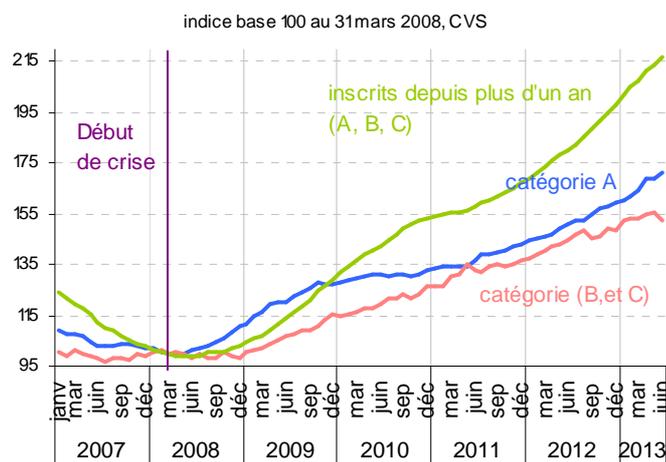
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Nouvelle hausse des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi fin juin 2013

Fin juin 2013, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) inscrits à Pôle Emploi en Languedoc-Roussillon augmente de + 4,1 % par rapport à fin mars, soit 7 300 nouveaux inscrits. Cette nouvelle hausse porte le nombre d'inscrits dans cette catégorie à 184 870 demandeurs d'emplois dans la région. Au total, en ajoutant les personnes ayant eu une activité réduite (catégorie B et C), la région comptabilise plus de 255 000 personnes inscrites à Pôle Emploi. Cette progression s'observe également depuis un an : + 11,3 %, soit 25 980 demandeurs d'emplois supplémentaires. En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B et C augmente de + 1,2 % ce trimestre (+ 9,1 % sur un an).

Bien que les sorties des listes de Pôle Emploi augmentent de + 6,8 %, et les entrées de + 3,0 %, le nombre de demandeurs d'emplois (A,B,C) continue d'augmenter, en raison du nombre d'entrées encore largement supérieur au nombre de sorties. Les nombreuses sorties des listes de Pôle Emploi ce trimestre s'expliquent essentiellement par les "radiations administratives" et les "cessations d'inscription pour défaut d'actualisation". Côté entrées sur les listes de Pôle Emploi, les "fins de contrat à durée déterminée" contribuent largement à la hausse du nombre de nouveaux demandeurs d'emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi selon la catégorie



Source : Pôle Emploi, Dares

Fin juin 2013, les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus continuent d'être particulièrement affectés par la hausse du chômage. Ils sont 40 150 à être inscrits à Pôle Emploi en catégorie A (sans activité), en hausse de + 5,2 % sur un trimestre, et de + 20,4 % en un an.

Au niveau national et en Languedoc-Roussillon, on observe une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et de catégorie A au mois d'avril, suivie d'une baisse en mai. En revanche, en juin, les évolutions ont été opposées : la baisse se poursuit nationalement tandis que cet indicateur repart à la hausse dans la région. Au final, sur un trimestre, les évolutions sont contrastées. Dans la région, l'augmentation est de + 4,6 % contre + 1,2 % au niveau national.

A la fin juin, près de 1 600 contrats d'avenirs ont été signés en Languedoc-Roussillon sur un objectif de 4 400 d'ici la fin d'année. Les emplois d'avenir sont ouverts aux jeunes sans diplôme ou titulaires d'un CAP ou un BEP s'ils sont inscrits à Pôle Emploi depuis au moins six mois. Le dispositif s'étend aux jeunes résidant dans des zones sensibles, où le taux de chômage est particulièrement élevé, jusqu'au niveau bac + 2 si la recherche d'emploi dure depuis plus d'un an. A l'origine, ils sont destinés aux associations et aux collectivités, ainsi qu'à l'Éducation nationale. Depuis le 1^{er} juin 2013, le dispositif est ouvert à l'ensemble des employeurs du secteur marchand sauf pour les emplois saisonniers et ceux relevant d'une mise à disposition réalisée par une entreprise de travail temporaire.

Autre mesure dont il faudra chiffrer les effets à moyen terme, le contrat de génération cible également les tranches d'âges les plus vulnérables face au chômage. Le contrat de génération consiste ainsi à subventionner l'embauche d'un jeune en CDI et le maintien d'un senior.

La barre des 100 000 chômeurs de longue durée est franchie

Le chômage de longue durée continue de s'aggraver. Fin juin 2013, les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, et C depuis un an ou plus en Languedoc-Roussillon ont dépassé la barre des 100 000 pour s'établir à 101 970 personnes, soit une hausse de + 4,3 % en un trimestre. Le chômage de longue durée représente 40 % des demandeurs d'emploi de la région. Sur un an, la dégradation du chômage de longue durée est encore plus forte, soit + 20,4 %.

Baisse sensible des offres d'emploi au deuxième trimestre 2013

Au cours du deuxième trimestre 2013, les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi en Languedoc-Roussillon reculent de -10,7 % par rapport au premier trimestre 2013. La baisse concerne les offres durables mais surtout les propositions de contrats de moins de six mois.

Ainsi, les offres d'emploi durables diminuent de -1,7 % ce trimestre, et celles de courtes durées (CDD, intérim) chutent fortement de -16,7 %.

Les offres d'emploi concernant des contrats de courtes durées restent surreprésentées dans la région : 56 % des offres en Languedoc-Roussillon pour 53 % en France métropolitaine.

Activité économique

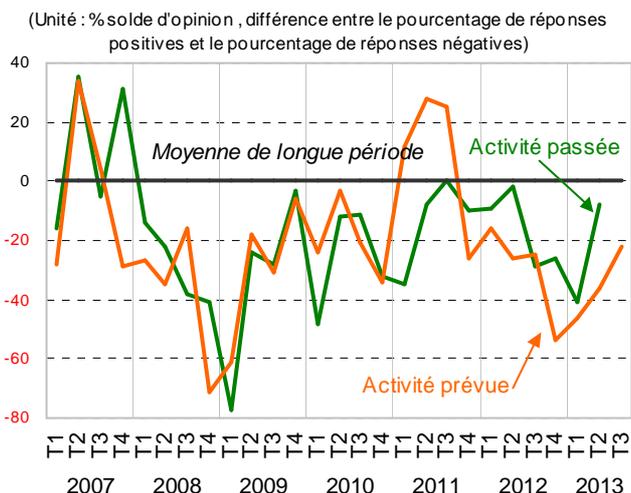
Faiblesse des carnets de commande dans le bâtiment et les travaux publics

Les entrepreneurs du bâtiment, interrogés par la Banque de France pour ses enquêtes de conjoncture, font état d'une activité globalement mieux orientée qu'au trimestre précédent, mais nettement en retrait par rapport au deuxième trimestre 2012. Si les projets de construction de maisons individuelles sont peu nombreux, le logement social a un impact positif sur l'activité du gros œuvre. Cependant, la demande reste insuffisante, tant dans le gros œuvre que dans le second œuvre. Dans ce contexte de faible demande, les prix restent bas et les marges très faibles. Face à ces difficultés, les effectifs continuent de se contracter et l'intérim reste la première variable d'ajustement.

Au vu de la faiblesse des carnets de commande, les anticipations à court terme des entrepreneurs sont très prudentes. La priorité est pour eux de trouver de nouveaux chantiers.

Selon les entrepreneurs des travaux publics de la région, interrogés au deuxième trimestre 2013 par la Fédération régionale des travaux publics du Languedoc-Roussillon, le jugement sur l'activité passée s'est amélioré, comme au niveau national. Les entrepreneurs sont plus nombreux à penser que leurs carnets de commandes, tant privée que publique, sont en hausse. Cependant, l'utilisation des capacités de production reste à un niveau très bas, et si les perspectives en terme d'activité semblent meilleures, elles restent encore en dessous de leur moyenne de longue période.

Soldes d'opinion des chefs d'entreprises sur l'activité dans les travaux publics en Languedoc-Roussillon



Source : enquête régionale de conjoncture - Fédération Régionale des Travaux Publics du Languedoc- Roussillon

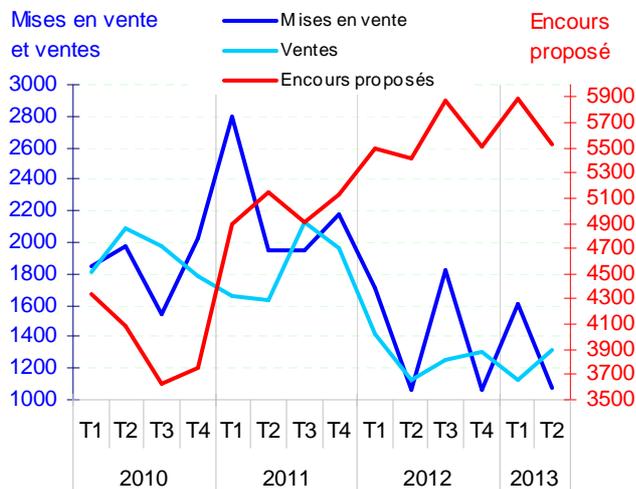
Les mises en vente se stabilisent et les ventes progressent

Au deuxième trimestre 2013, le nombre de réservations à la vente s'élève à 1 300 logements en Languedoc-Roussillon. Elles augmentent de +16,4 % par rapport au second trimestre 2012. Dans le détail, les réservations à la vente sont en hausse tant dans le collectif (+3,8 % par rapport au deuxième trimestre 2012) que dans les maisons individuelles (+170,4 % mais cela fait suite à un très mauvais deuxième trimestre 2012).

Cependant, si on considère les douze derniers mois, le recul des ventes de logements est particulièrement fort (-24,6 %). Le nombre de logements neufs mis en vente, soit près de 1 100 unités, se stabilise par rapport à la même période un an plus tôt. Comme pour les ventes, la tendance sur douze mois cumulés est largement à la baisse (-19,3 %). Les nouvelles mises en vente de logements collectifs baissent de -11,0 % dans la région par rapport au deuxième trimestre 2012, alors qu'elles augmentent fortement pour les maisons individuelles.

Face à la faiblesse des réservations depuis un an, le niveau des stocks atteint plus de 5 500 logements au deuxième trimestre 2013, soit +2,2 % de plus qu'il y a un an.

Commercialisation des logements neufs en Languedoc-Roussillon

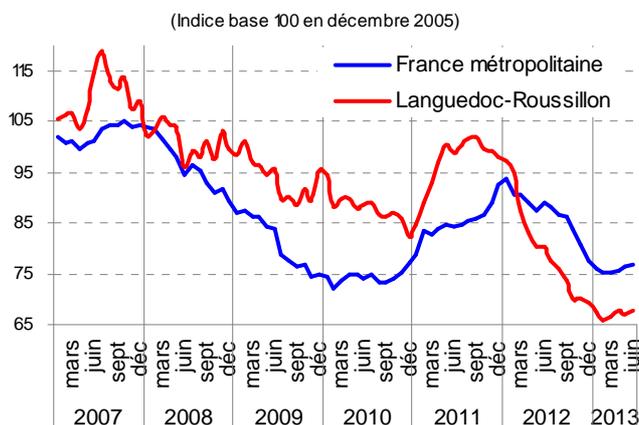


Source : MEDDTL/CGDD/SOeS (ECLN) / Dreal Languedoc-Roussillon

Logements neufs : légère amélioration de l'activité

En Languedoc-Roussillon, au deuxième trimestre 2013, les mises en chantier de logements neufs progressent de +6,4 % par rapport au deuxième trimestre 2012. Ce rebond du nombre de logements commencés concerne tant le secteur des logements en résidence (+36,3 %) que le logement collectif (+18,1 %). Seul le nombre de mises en chantier de logements individuels diminue ce trimestre (-6,2 %). La hausse des mises en chantier s'observe également au niveau national (+7,7 %).

Évolution du nombre de logements commencés (mises en chantier)

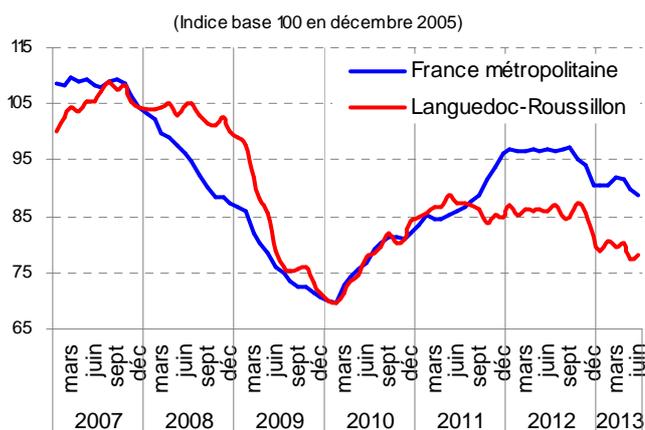


Note : Données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente le nombre de logements des 12 derniers mois.

Source : SoeS, Sit@del

En revanche, le nombre de logements autorisés à construire au deuxième trimestre 2013 est encore en retrait de -8,6 % par rapport à la même période un an plus tôt. La baisse porte uniquement sur les logements individuels (-21,7 %), tandis que les logements collectifs (+4,3 %) et en résidence (+13,8 %) progressent.

Évolution du nombre de logements autorisés à la construction (permis de construire)



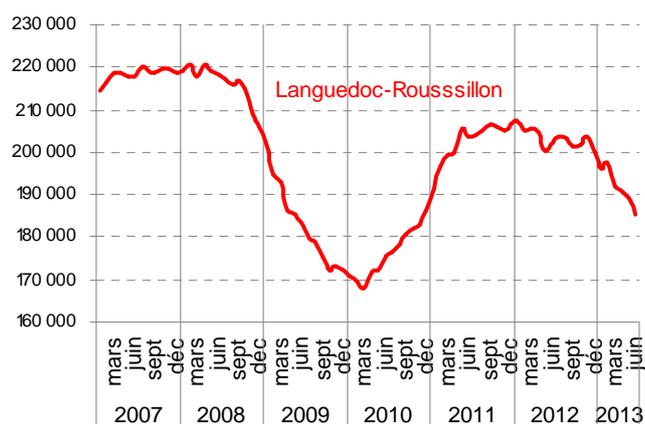
Note : Données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente le nombre de logements des 12 derniers mois.

Source : SoeS, Sit@del

Avertissement : Suite à un phénomène de rattrapage statistique de l'instruction des permis de construire par les services de l'État, concentré dans un nombre réduit de régions, le profil du glissement du cumul annuel peut être légèrement biaisé pour la France Métropolitaine.

Côté producteur de matériaux, la faiblesse de l'activité dans le bâtiment et les travaux publics depuis un an se traduit par une baisse de la consommation de béton prêt à l'emploi (-8,5 % en glissement annuel).

Évolution de la Consommation de Béton Prêt à l'Emploi (en m3)



Note : Données mensuelles brutes. Chaque point représente la consommation de béton prêt à l'emploi en m3 des 12 derniers mois.

Source : Syndicat National du Béton prêt à l'emploi (SNBPE)

Le secteur des services marchands pâtit de la faiblesse de la demande

La demande dans les services marchands n'a pas confirmé le léger rebond observé au mois d'avril. En effet, d'après les enquêtes de conjoncture de la Banque de France, la fin du trimestre est marquée par une contraction de la demande dans ce secteur. Seuls les sous-secteurs du transport et de l'intérim connaissent un léger rebond en fin de trimestre. Les activités informatiques qui s'étaient maintenues depuis le début de l'année finissent le deuxième trimestre 2013 avec une activité faible mais des anticipations relativement optimistes. Globalement, pour le secteur des services marchands, les anticipations restent encourageantes.

La fréquentation touristique se tasse dans les hôtels et les autres hébergements collectifs mais progresse dans les campings

Au deuxième trimestre 2013, la fréquentation dans les hôtels du Languedoc-Roussillon se stabilise (-0,4%) par rapport à la même période de 2012. La hausse des nuitées en provenance de l'étranger ne suffit pas à compenser la baisse de fréquentation induite par la clientèle française. Le constat est le même pour les autres hébergements² collectifs dont la fréquentation recule de -2,8 % au cours du second trimestre 2013.

En revanche, dans les campings, selon les données encore provisoires, les nuitées sont en hausse de +8,6 % sur la période de mai à juin. Cette progression s'explique tant par l'afflux de touristes français (+7,5 %) que d'étrangers (+10,2 %). Avec 13,6 % de nuitées supplémentaires, les emplacements locatifs dotés d'un hébergement (bungalows, chalets) sont plébiscités par les touristes quelle que soit leur provenance.

² Les hébergements collectifs touristiques autres que les hôtels et campings comprennent les résidences de tourisme, les résidences hôtelières de chaîne, les villages vacances, les maisons familiales, les auberges de jeunesse, les centres sportifs et les centres internationaux de séjour.

Nombre de nuitées au deuxième trimestre 2013

Données brutes	Nombre de nuitées (en milliers)	Évolution 2013 T2/2012 T2 du nombre de nuitées (en %)		
		Ensemble	Touristes en provenance de France	Touristes en provenance de l'étranger
Hôtels*	2 054	- 0,4	- 2,9	+ 9,6
Campings* seulement mai et juin**	3 232	+ 8,6	+ 7,5	+ 10,2
Autres hébergements collectifs**	1 842	- 2,8	+ 1,0	- 19,3

Sources : INSEE, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux.

* les données 2012 des enquêtes dans les hôtels et les campings ont été réropolées selon la méthodologie 2013

** les données de mai et juin 2013 des enquêtes dans les AHCT et les campings sont provisoires.

Le fléchissement de la fréquentation dans les hôtels, comme dans les autres hébergements collectifs de la région au deuxième trimestre 2013 s'explique essentiellement par un mauvais mois d'avril (respectivement - 8,7 % et - 13,1 %). La baisse du nombre de nuitées par rapport à avril 2012 concerne les clientèles françaises comme étrangères.

En revanche, la fréquentation touristique du mois de mai est à la hausse dans les trois types d'hébergements : + 4,4 % dans les hôtels, + 22,4 % dans les campings et + 6,4 % dans les autres hébergements. Ces résultats sont dus à la bonne fréquentation durant les ponts importants des 1^{er} et 8 mai (y compris l'Ascension) mais aussi au fait que les vacances scolaires de Printemps des trois zones étaient programmées au mois de mai cette année alors qu'elles se concentraient largement sur avril l'an passé. Dans les campings, l'afflux de touristes étrangers a largement contribué à cette hausse de fréquentation (+ 47,3 % en mai 2013 par rapport à mai 2012).

En juin, la fréquentation se stabilise dans les campings (+ 0,3 %) et progresse faiblement dans les hôtels (+ 1,5 %). Dans les hôtels, la fréquentation augmente grâce à la clientèle étrangère, en revanche dans les campings, ce sont les touristes français qui sont venus plus nombreux, alors que les touristes étrangers ont fait un peu défaut.

Le commerce de gros se maintient grâce à l'agro-alimentaire et aux produits chimiques

Au deuxième trimestre 2013, les enquêtes de conjoncture de la Banque de France indiquent que le secteur du commerce de gros s'est globalement maintenu. Ce maintien résulte de la progression des volumes d'affaires dans les produits agro-alimentaires et dans les produits chimiques. Par ailleurs, du fait de la reprise des chantiers qui avaient été arrêtés pour cause de mauvais temps, le sous-secteur du négoce de matériaux de construction et de produits pour l'habitat connaît un léger redressement.

Il est cependant encore fragilisé par les difficultés du secteur du bâtiment. Les chefs d'entreprises du commerce de gros sont toutefois pessimistes dans leurs prévisions d'activité.

Les ventes de véhicules particuliers neufs plongent encore

Au deuxième trimestre 2013, près de 16 000 voitures particulières neuves ont été immatriculées en Languedoc-Roussillon, soit 2 000 de moins qu'au deuxième trimestre 2012. Cette baisse est plus importante en Languedoc-Roussillon (- 10,9 %) qu'au niveau national (- 7,7 %). Elle est particulièrement sensible dans l'Aude (- 26,2 %).

La production industrielle est soutenue par l'agro-alimentaire et la reconstitution des stocks

Si, d'après les enquêtes de conjoncture de la Banque de France, l'ensemble des sous-secteurs ont affiché en début de trimestre des signes de reprise de l'activité, seul l'agro-alimentaire a confirmé tout au long du trimestre cette progression de l'activité. Celle-ci résulte d'une demande relativement dynamique, notamment à l'exportation. Dans les autres sous-secteurs, la demande domestique reste faible et n'est compensée que partiellement par la demande étrangère. Cependant, du fait du dynamisme des industries agro-alimentaires mais aussi de la reconstitution des stocks pour les industries des équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines, et pour les autres produits industriels, l'outil de production industrielle régional finit ce deuxième trimestre avec un bon niveau d'utilisation qui rattrape presque la moyenne de longue période.

Avant la période estivale, les anticipations des entrepreneurs sont hétérogènes. Elles sont plutôt confiantes dans l'agro-alimentaire. Dans les autres sous-secteurs, ce sont les entrepreneurs des activités ayant bénéficié d'un bon niveau de demande étrangère, notamment l'industrie chimique, qui envisagent le plus sereinement les mois à venir.

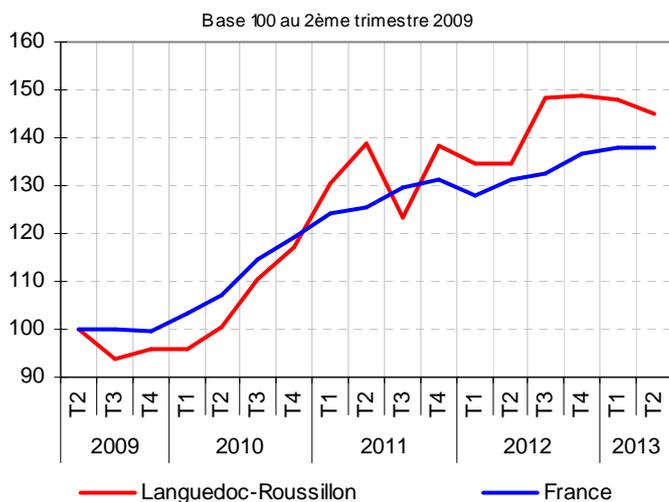
Échanges extérieurs

Des exportations portées par l'agriculture et les industries agro-alimentaires

Au cours du deuxième trimestre 2013, les exportations depuis le Languedoc-Roussillon atteignent 1,6 milliards d'euros, soit 1,5 % des exportations françaises. Elles sont en hausse de + 5,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Les produits issus de l'agriculture et de la pêche, ceux de l'industrie agroalimentaire (IAA) contribuent le plus à la hausse des exportations. Ces deux secteurs représentent un poids important dans l'ensemble des exportations de la région (43 % contre seulement 14 % au niveau national).

Évolution trimestrielle des exportations des produits agricoles et des industries agroalimentaires



Source : Douanes - Traitement CVS-CJO : Insee

Avertissement : Export : c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné : il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.

L'essentiel des flux se réalise toujours avec l'Union européenne (57 % des exportations et 69 % des importations) dont principalement l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie.

Financement de l'économie

La conjoncture continue de peser sur l'encours de crédit

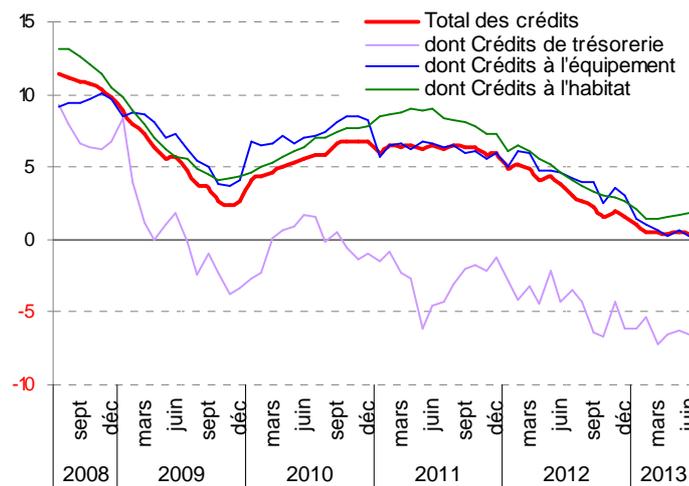
Dans un contexte économique toujours difficile, l'encours global de crédits octroyés par les banques du Languedoc-Roussillon aux différents acteurs économiques se stabilise à fin juin 2013 (+0,7 %) par rapport à la même période un an plus tôt. Les crédits à l'habitat se maintiennent à un niveau dynamique alors que les crédits à l'équipement et de trésorerie sont marqués négativement par la conjoncture.

L'encours de crédit à l'habitat progresse de +2,2 % sur un an. Cette croissance est soutenue par la baisse constante des taux de crédit immobilier qui atteignent en moyenne 2,90 % en juin 2013, soit un taux historiquement bas³. Cependant, la montée du chômage continue à peser sur l'activité. Et l'évolution des encours de crédit à l'habitat reste en dessous de celle observée en 2009, au plus fort de la crise.

L'encours de crédits à l'équipement, révélateur de la propension des entreprises régionales à investir, continue de ralentir (+0,1% après +0,2 % au premier trimestre 2013). Si le climat des affaires semble se redresser un peu dans l'industrie d'après l'enquête de conjoncture auprès des industriels de la région, l'indicateur reste en dessous de sa moyenne de longue période. Les services marchands souffrent quant à eux dans leur ensemble d'une demande très morose. Ainsi, les incertitudes à plus ou moins long terme modèrent les projets d'investissements des entreprises. Autre signe de prudence, les crédits de trésorerie (besoin en fonds de

roulement des entreprises) continue de fléchir (-9,0 % par rapport au deuxième trimestre 2012).

Évolution des encours de crédits en glissement annuel (en %)



Source : Banque de France

Dépôts bancaires : fléchissement des dépôts sur les comptes, une épargne de précaution toujours élevée

Le montant des dépôts bancaires réalisés par les particuliers et les entreprises progressent de +4,5 % en Languedoc-Roussillon par rapport au deuxième trimestre 2012. Le rythme d'évolution se stabilise dans la région depuis le début d'année, alors qu'il progresse en France métropolitaine.

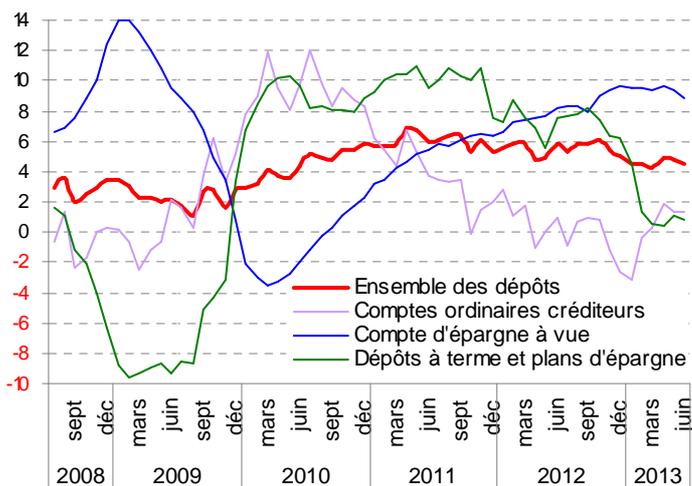
Le montant des dépôts des agents économiques (entreprises et particuliers) sur les comptes ordinaires créditeurs progresse faiblement ce trimestre (+1,4 % en glissement annuel) en Languedoc-Roussillon. Cependant, cette évolution est plus faible que celle constatée au niveau national (+4,2 %) et très éloignée de celle atteinte en mars 2010 soit +12 %.

Le rythme d'évolution des montants déposés sur des comptes d'épargne à vue (livret A, Livret de développement durable LDD, compte d'épargne logement CEL, Livret d'épargne populaire LEP) se stabilise autour de +9,0 % (en glissement annuel). La tendance est la même qu'au niveau national, où l'épargne de précaution avec objectif de disposer d'une réserve d'argent à tout moment reste donc encore élevée.

L'évolution des dépôts à terme et plans d'épargne (plan d'épargne logement PEL, plans d'épargne populaire PEP, comptes à terme, bon de caisse) fait du surplace (+0,8 %) ce trimestre. La tendance à la baisse pour ce type de placements qui vise plus à financer un projet à long terme, traduit les difficultés et l'incertitude des ménages et des entreprises sur l'activité économique.

³ Source : Observatoire Crédit logement/CSA

Évolution des montants des dépôts de la clientèle non financière en glissement annuel (en %)



Source : Banque de France

Démographie des entreprises

Les créations d'entreprises individuelles hors auto-entrepreneur en forte hausse

Au deuxième trimestre 2013, le nombre de créations d'entreprises en Languedoc-Roussillon se stabilise par rapport à la même période un an auparavant. Au niveau national, les créations d'entreprises reculent de - 2,0 %.

Créations trimestrielles d'entreprises en Languedoc-Roussillon

Données brutes	Nombre de créations	Glissement (%) annuel du cumul *	
		sur 3 mois (T/T-4)	sur 12 mois
Forme sociétaire	1880	-2,9	-2,5
Entreprises individuelles	5830	1,2	-3,3
Dont hors auto entrepreneur	1650	35,2	-8,2
Dont auto entrepreneur	4180	-8,0	-1,6
Ensemble	7710	0,1	-3,1

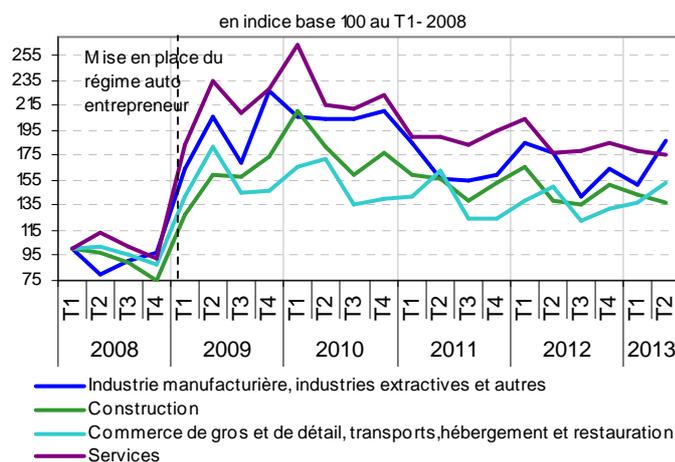
*Créations d'entreprises durant les 3 ou 12 derniers mois comparées aux mêmes mois un an auparavant

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements - Champ : Activités marchandes hors agriculture

La stabilité du nombre de créations d'entreprises dans la région s'explique par la forte hausse des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises (+ 35,2 % par rapport au deuxième trimestre 2012). En revanche les créations sous le régime de l'auto-entrepreneur sont encore en baisse (- 8,0 %), et le nombre de sociétés fléchit légèrement (- 2,9 %).

Les secteurs qui contribuent le plus à la stabilité du nombre de créations sont « l'enseignement, santé, action sociale » (+ 16,1 % par rapport au deuxième trimestre 2012), ainsi que le « commerce » (+ 2,3 %). En revanche, le nombre de créations baisse fortement dans les secteurs des « activités immobilières » (- 22,5 %), « information et communication » (- 17,2 %), « activité des services » (- 3,3 %) ou encore dans l'hébergement et restauration » (- 4,5 %).

Évolution des créations d'entreprises par secteur d'activité en Languedoc-Roussillon



Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

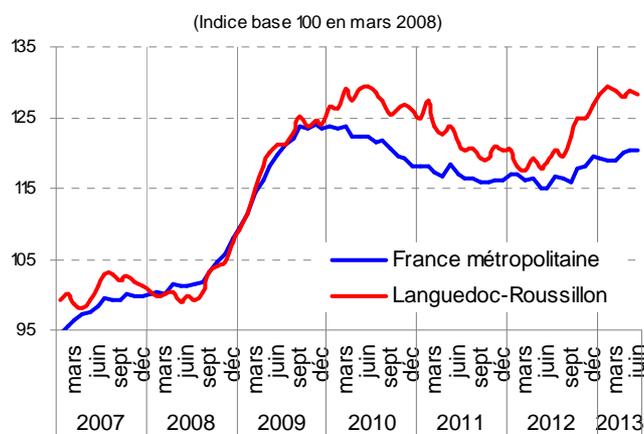
Les défaillances d'entreprises se maintiennent à des niveaux élevés

Au deuxième trimestre 2013, les défaillances d'entreprises en Languedoc-Roussillon marquent une pause par rapport à la même période un an plus tôt. Cependant, elles se maintiennent à des niveaux proches de 2009 au plus fort de la crise.

Sur une période d'un an, les défaillances d'entreprises sont en forte hausse dans la région, soit + 8,1 % (contre + 4,7 % en France métropolitaine).

Le secteur de la construction qui concentre 27 % des défaillances de la région, enregistre près de 220 procédures judiciaires au deuxième trimestre 2013, soit une hausse de + 3,3 % par rapport au deuxième trimestre 2012. Autre secteur, fortement concerné par les défaillances d'entreprises, « l'hébergement et restauration » comptabilise près de 110 défaillances, soit + 14,0 %. En revanche, le secteur du « commerce » qui concentre 22 % des défaillances de la région, affiche une baisse des défaillances d'entreprises de - 8,8 %.

Évolution des défaillances d'entreprises



Note : Données mensuelles brutes, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

Sources : Fiben, Banque de France

Pour comprendre ces résultats

Les données brutes et corrigées des variations saisonnières (CVS)

La série brute est la série observée ; son évolution peut en général se décomposer en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et des composantes irrégulières. La correction des variations saisonnières est une technique statistique pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, pour en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composantes irrégulières). Les données CVS sont utilisées pour comparer les trimestres entre eux. Les données brutes sont utilisées pour comparer une période par rapport à la même période de l'année précédente. Pour des données brutes trimestrielles, le trimestre est comparé au même trimestre de l'année précédente ; pour des données trimestrielles cumulées sur quatre trimestres, le cumul sur les quatre derniers trimestres est comparé au cumul sur les quatre trimestres précédents.

Les estimations trimestrielles régionales de l'emploi salarié marchand

Source : **Insee**

Les évolutions trimestrielles des effectifs salariés sont fondées sur les évolutions de l'emploi de la source URSSAF. Tous les établissements versant des cotisations sociales, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte. Pour les années 2010 et antérieures, les estimations trimestrielles d'emploi sont calées sur les estimations annuelles issues de la source ESTEL (Estimations d'emploi localisé) et élaborées à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Le niveau d'emploi au 31 décembre est ainsi égal à celui des estimations annuelles. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. Les taux d'évolution trimestriels issus d'Épure (données Urssaf exploitées par l'Insee) sont appliqués au point annuel 2010. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé est une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre, du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle Emploi. Les séries sont corrigées des variations saisonnières et calées sur le niveau national.

Le chômage

Source : **Insee**

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le taux de chômage :

C'est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Sources : **Pôle Emploi - DIRECCTE Languedoc-Roussillon - Dares**

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Créations d'entreprises

Source : **Insee - Sirene**

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprises correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise, s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur en termes d'activité et de localisation.

Défaillances d'entreprises :

Source : **Fiben - Banque de France**

La défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de jugement de redressement judiciaire (qui ne se traduit pas toujours par une liquidation). Cette procédure intervient lorsque l'entreprise est en situation de cessation de paiements. Les séries publiées dans cet article sont des séries en date de jugement, date à laquelle la procédure de redressement judiciaire a été effectivement ouverte dans le tribunal de commerce ou le tribunal de grande instance.

Dépôts et crédits bancaires :

Source : **Banque de France**

La centralisation financière des dépôts et crédits recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente). Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées. La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par département de la France métropolitaine. Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Les logements :

Sources : **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (MEEDDM - DREAL).**

Les résultats publiés sont issus de la base de données [Sit@del2](#). Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices. Les résultats sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données [Sit@del2](#).

Les chiffres publiés portent sur le nombre de logements ordinaires (hors logements en résidence), au sein desquels, les logements individuels (maisons) sont distingués des logements collectifs (appartements). Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres). Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Fréquentation hôtelière

Hôtellerie

Sources : **Insee - Ministère délégué au Tourisme**

L'enquête mensuelle effectuée auprès des hôtels du Languedoc-Roussillon est une enquête nationale résultant d'une convention passée entre le Ministère en charge du Tourisme et l'Insee. Au niveau régional, elle est réalisée en partenariat avec la Direction du tourisme du Conseil régional et les Comités départementaux du tourisme.

La collecte est réalisée tous les mois auprès d'un échantillon d'hôtels classés de 1 à 5 étoiles, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services.

Hôtellerie de plein air - les campings

Sources : **Insee - Ministère délégué au tourisme**

L'enquête mensuelle effectuée auprès des gestionnaires de campings du Languedoc-Roussillon est une enquête nationale résultant d'une convention entre le Ministère en charge du Tourisme et l'Insee. Au niveau régional, elle est réalisée en partenariat avec la Direction du tourisme du Conseil régional et les Comités départementaux du tourisme.

Seuls les terrains de camping déclarés à la préfecture et ayant reçu une autorisation préalable d'ouverture entrent dans le champ de l'enquête. Sont donc exclus : les aires naturelles de camping, le camping "sauvage", le camping "à la ferme" et les terrains limités à six emplacements ne nécessitant pas d'autorisation d'ouverture.

Liens sur la conjoncture

- [INSEE Languedoc-Roussillon- La conjoncture régionale](#)
- [Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt](#)
- [Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement](#)
- [Cellule économique du BTP en Languedoc-Roussillon](#)
- [Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi](#)
- [Direction Interrégionale des Douanes de Montpellier](#)
- [Banque de France - Direction régionale](#)